

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.

DES MIGRANTS ABANDONNÉS À LEUR SORT

Depuis fin février, une cinquantaine de Plus que d'habitude, les personnes migrantes ou demandeuses d'asile qui vivent dehors sont délaissées par l'état d'urgence sanitaire et son confinement. Dans un premier temps, les associations humanitaires qui interviennent normalement sur le terrain pour des choses aussi vitales que la distribution des repas, la mise à disposition de douches ou encore la recharge des téléphones portables sont fermées à l'image de la Vie Active (opérateur de l'État) à Calais. D'autres associations assurent un strict minimum comme la distribution de tente ou de bois de chauffage. Et pourtant, face à cette fragilité accrue, l'État ne sourcille pas et a procédé encore à des expulsions de campements comme à Calais où survivent 700 à 800 exilés (chiffres du mois d'avril). Le second temps est la négociation avec ce même État pour la « mise à l'abri » des personnes en particulier les personnes infectées par la COVID-19. Rappelons que ce sont les personnes vivant dehors qui sont les plus fragiles face au virus. A Calais, il a fallu attendre presque 3 semaines après les premières annonces de confinement pour une prise en charge des personnes malades. En lien avec Médecins du Monde et la Croix Rouge, la Sécurité Civile propose des diagnostics coronavirus et un hébergement pour les malades ne nécessitant pas d'hospitalisation. Pareil à Grande Synthe et ailleurs sur le territoire, à chaque fois un hébergement d'urgence est prévu que pour les malades diagnostiqués ! Quid des autres qui restent à la rue ou qui refusent les hébergements par peur de contamination ? L'heure n'est pas encore au compte, mais il est clair que les personnes les plus touchées par le virus seront les plus précaires.

Heureusement, des solidarités se réorganisent. Ainsi le collectif des gilets noirs en lien avec les brigades de solidarité d'ACTA et des militants autonomes font depuis le début du confinement des actions d'auto défense sanitaire. Du matériel sanitaire est distribué ainsi que des produits de première nécessité ou encore des attestations de déplacement. Ils passent dans la rue mais aussi les foyers d'hébergement. Des informations sur les gestes barrières sont diffusées dans différentes langues et des réunions d'organisation d'autodéfense contre la gestion sanitaire de l'état et les gestionnaires sont organisées en lien avec les délégués de chaque foyers mobilisés. Partout ailleurs aussi, des bénévoles s'organisent pour continuer la distribution de repas ou de matériel de première nécessité.

Sources : communiqués de l'Auberge des Migrants, des Gilets noirs, Voix du Nord

DES MIGRANTS ÉRYTHRÉENS PORTENT PLAINTÉ POUR VIOLENCE POLICIÈRE

Les faits ont eu lieu fin mars sur un campement précis de la zone industrielle de Calais, le confinement était déjà en place ! 5 plaintes au procureur de Boulogne, 5 saisines IGPN et 5 saisines au Défenseur des Droits ont été déposées. Voici des extraits de la lettre ouverte de la communauté érythréenne transmise aux associations Human Rights Observers et Utopia 56 : « Notre plainte concerne une compagnie de CRS (la compagnie 8) et leurs actions impulsives et agressives à notre égard. Ils ne nous considèrent pas comme des êtres humains. Ils nous insultent de noms tels que monkey (singe), bitch (salope), etc... Et, depuis quelques semaines, ils ont commencé à menacer nos vies en nous battant dès que l'occasion se présentait à eux. Lorsque par exemple ils trouvaient un groupe de deux ou trois personnes marchant vers la distribution de nourriture, ou dans nos tentes, lorsque nous dormions. Ils accélèrent dans leurs véhicules en roulant dans notre direction, comme s'ils voulaient nous écraser. Ils ont également emmené des gens avec eux dans des endroits éloignés de Calais, et les ont frappé jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. Ils cachent leurs codes personnels (note : numéro RIO) lorsqu'ils commettent ces actions illégales envers nous. Lorsqu'ils se rendent compte que nous filmions, ils s'attaquent à nous et cassent nos téléphones. » Ni oubli, ni pardon ...

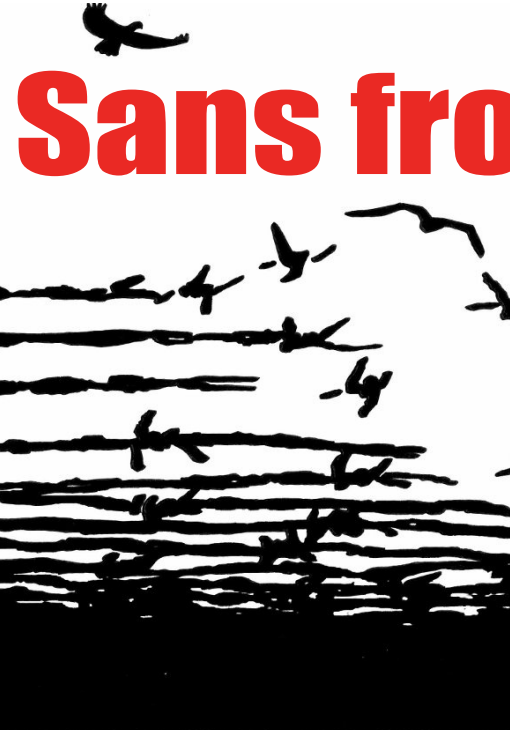
Source : lettre ouverte de la communauté érythréenne de la jungle de Calais, via site Utopia 56

DANS LES CRA, LA RÉVOLTE DE CEUX QUI RESTENT

Dans la rubrique précédente (voir CA n°299) nous avons évoqué des remises en liberté assez massives mi-mars suite aux décisions des juges des libertés et de la détention (JLD) mais des personnes sont restées



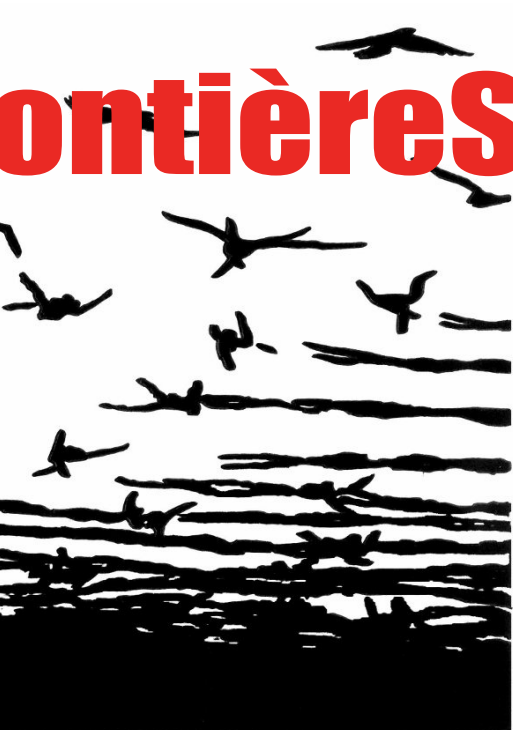
© Kasma Collective / Karim Brice Njass



enfermées dans les CRA notamment des détenus placés là pour désengorger les prisons mais aussi encore des sans-papiers arrêtés arbitrairement dans la rue. Pour rappel également, fin mars, le Conseil d'État (la plus haute juridiction française) avait rejeté le référé-liberté déposé par le Gisti et la Cimade en estimant que la rétention n'était pas en soi « un facteur d'évolution de l'épidémie », un mensonge cynique !

Au moment de l'écriture de cette rubrique, il y a 152 retenus sur le territoire dans des conditions extrêmement difficiles car là aussi c'est le « service minimum » : plus de droits de visite, plus de ménage, plus d'interventions d'association, etc. Cela provoque logiquement la colère des retenus : le 30 mars dernier, la majorité des prisonniers du CRA de Mesnil Amelot mais aussi celui de Oissel se sont mis en grève de la faim pour demander leur libération immédiate. Dans leur communiqué, les grévistes interpellent directement les associations pour qu'elles leur viennent en aide, à la CIMADE on lui demande qu'elle fasse une demande de remise liberté pour tout le monde tandis que l'ADE, l'association de défense des étrangers est appelée à défendre les personnes qui passent devant le juge sans avocat ! Mais en face, les gardes chiourmes et leur chefs sont restés inflexibles tandis que les premiers cas de COVID apparaissaient – notamment au CRA de Vincennes, le plus touché - et que de nouvelles personnes rentraient dans les CRA, cela a fini par mettre le feu aux poudres. Le 11 avril à Mesnil Amelot (au pied de l'aéroport de Roissy), une soixantaine de retenus ont refusé de rejoindre leur chambre et ont occupé la cour du CRA pendant toute la nuit. Dans la soirée, le directeur a passé une tête, promettant une amélioration des conditions mais la réponse a été, le lendemain matin, des coups de matraque et de la lacrymogène pour tout le monde. Une demi-douzaine de personnes ont été embarquées et visiblement dispatchées dans d'autres CRA (une confirmation au CRA de Lesquin) quant aux téléphones portables, ils ont été confisqués pour éviter les fuites ... c'est loupé !

Sources : blog « Abaslesca », Communiqué des grévistes de la faim, bondyblog



DANS LES FOYERS DE TRAVAILLEURS, PROMISCUITÉ SANS RESSOURCES

Selon les chiffres officiels, la France compte aujourd'hui 142 foyers de travailleurs migrants qui accueillent environ 110 000 résidents. Au moins une trentaine de ces foyers est suroccupée et selon l'ARS Île-de-France, 100 foyers ne sont pas transformés c'est à dire rénovés : il y a encore des sanitaires collectifs. La plupart se retrouve en Seine Saint-Denis. Dans ces foyers, on compte déjà plusieurs victimes du COVID-19 en particulier chez les résidents les plus âgés (les chibanis) qui présentent des facteurs à risque liés la plupart du temps à leur ancien métier, on s'en doute éreintant pour la santé. « Avec l'épidémie, on va avoir des chibanis qui ont vécu dans 9 mètres carré toute leur vie et qui vont se retrouver à la morgue de Rungis, ils vont être enterrés comme des soldats inconnus, ça me rend fou » déclare un président d'association qui pose aussi la question du rapatriement des corps dans les pays d'origine notamment au Maroc qui pour le moment à fermer tous les aéroports.

Au risque de tomber malade et d'en mourir, se rajoute l'impossibilité de gagner de l'argent et d'en envoyer au pays car la plupart des emplois sont suspendus par le confinement. Or les loyers et autres factures sont toujours en cours et même s'ils étaient reportés, cela poserait de gros problèmes financiers. Il faut aussi gérer les problèmes du quotidien et surtout ceux provoqués par les gestionnaires des foyers qui prennent des décisions arbitraires sans concertation. Ainsi au foyer Commanderie de Paris, un algéco dédié au test du COVID a été installé à 2 mètres de l'entrée du foyer empêchant la libre circulation des personnes et multipliant les risques de contact pour les 400 habitants de la résidence. Faute de dialogue, les résidents ont boycotté le programme de tests et réclament qu'il y ait une négociation entre gestionnaires des foyers et délégués des comités de résidents. Les comités de résidents et plusieurs autres collectifs luttent

également pour l'obtention d'une pièce isolée pour réaliser les consultations médicales, de pièces aussi pour les personnes malades et enfin pour coordonner les différents services en cas de décès pour le rapatriement des corps aux familles. En Belgique, devant un ministère à Bruxelles, 60 travailleurs migrants ont manifesté pour réclamer leur régularisation en soulignant qu'ils étaient sans ressource car ne bénéficiant pas des aides de l'État (voir photo)

Sources : Communiqué de la coordination des foyers - COPAF, bondyblog

FIN DU DROIT D'ASILE EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis la mi-avril, il n'est plus possible en Île de France d'enregistrer une demande d'asile. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) a suspendu sa plateforme téléphonique qui habituellement délivre les rendez-vous, tandis que les guichets des préfectures sont fermés. En fermant ce dernier « service public », le gouvernement abolit de fait le droit d'asile. Cela a pour conséquence à priver des personnes arrivées récemment en France des conditions matérielles d'accueil (CMA) attachées théoriquement au statut de demandeur d'asile : hébergement, accès aux soins, allocation, etc. Mais tout repose sur le mot théorique car on l'a déjà dit, beaucoup de demandeurs d'asile n'ont pas accès à ces services. Les associations humanitaires ont saisi en urgence le tribunal administratif de Paris.

Source : communiqué du 15 mars de différentes associations d'aide



AILLEURS DANS LE MONDE

Dans la rubrique précédente, nous avons longuement parlé de la situation à la frontière gréco-turque où des milliers de migrants s'entassaient dans des campements de fortune sous ordre déguisé du gouvernement turc qui voulait faire pression sur l'Union Européenne. L'épidémie s'y est fortement développée provoquant fin mars plus de 150 décès. C'est alors que la police turque a fait volte-face et a évacué violemment, la plupart des personnes vers des centres d'hébergements éparpillés dans le pays pour une mise en quarantaine stricte et surpeuplée. Par exemple, 175 migrants syriens -

qui étaient à la frontière grecque et qui ont voulu ensuite passer par Chypre - se sont retrouvés entassés dans quelques appartements. De son côté, le premier ministre grec Mitsotakis s'est réjoui de cette « victoire » et a annoncé le maintien de forces armées à la frontière « afin que personne ne puisse faire chanter l'Europe et la Grèce ».

En Méditerranée, les bateaux de sauvetage humanitaires sont coincés dans les ports depuis les annonces de confinement tandis que les traversées au départ de la Libye ne cessent pas. L'Italie et Malte refusent même le débarquement des migrants interceptés dans leur zone maritime qui sont renvoyés sans ménagement vers Tripoli. Pour exemple, le 15 avril dernier, une embarcation d'une cinquantaine de personnes a été ramené par les garde-côtes libyens avec 5 cadavres à l'intérieur. Cette situation politique très tendue provoque des dissensions entre associations, ainsi Médecins sans frontières, qui veut continuer les sauvetages même sans les autorisations de débarquement, s'est fâché avec l'ONG SOS Méditerranée qui gère le navire Ocean Viking et qui préfère attendre de « meilleures garanties de sécurité ».

Dernière illustration de la montée de la xénophobie sous couvert de COVID-19, l'attitude du gouvernement hongrois. Mi avril, Orban - qui en a aussi profité pour augmenter ses pouvoirs - a annoncé l'expulsion de 14 étudiants iraniens accusés d'avoir violé les règles sanitaires liées au coronavirus et deux d'entre eux sont accusés d'avoir amené le virus dans le pays. Le bouc émissaire est tout trouvé, il ne fait pas bon d'être étranger en temps d'épidémie.

Source : Infomigrants, RFI

IT'S A FREE WORLD QUAND MÊME !

Comme dans le film de Ken Loach, le sans-papier ou le réfugié (on se fiche bien des papiers dans ce cas là!) est un « réservoir » dans lequel le capitalisme va pouvoir piocher pour relancer la machine, à l'heure où on commence à nous rebattre les oreilles avec la reprise du travail. Les premiers signes sont là : alors que le ministre de l'agriculture et la porte parole du gouvernement appellent de concert à aider l'agriculture productiviste - notamment pour le ramassage des fraises ! - le préfet de Seine et Marne est le premier à appeler explicitement

à la main d'œuvre immigrée. Dans un tweet du 30 mars dernier, il demande aux réfugiés mais aussi aux gestionnaires des hébergements de venir en aide aux agriculteurs car « la main d'œuvre saisonnière » est moins importante avec le confinement. Le tout se fait sous couvert de « volontariat » et de « mesures sanitaires requises », deux expressions pour intimor l'ordre aux petites mains de reprendre le travail. Les cadres pourront rester chez eux faire du télétravail ...

Source : Les Inrockuptibles